

II

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires
extérieures du Canada

(Traduction)

Note n° 294

Ottawa, le 13 août 1985

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note en date de ce jour relative au Traité entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant le saumon du Pacifique et par laquelle vous confirmez, au nom du Gouvernement du Canada, l'entente intervenue entre nos deux Gouvernements quant à la mise en œuvre de l'Article XV, paragraphe 3, du Traité.

J'ai également l'honneur de faire connaître au Gouvernement du Canada que cette entente agréée au Gouvernement des États-Unis et que votre Note ainsi que la présente réponse constituent un Accord entre les États-Unis d'Amérique et le Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

L'Ambassadeur,
PAUL HERON ROBINSON

Le Très honorable Joe Clark, C.P., député,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
Ottawa.